



CONTENU

INTRODUCTION	3
Contexte.....	3
Portée de l'analyse.....	4
PROGRÈS.....	4
Niveau national	4
A.1. Etat d'avancement de l'élaboration des Plans d'Action Nationaux de la DNUAF	
A.2. Études de cas : définition des priorités pour la mise en œuvre des plans d'action nationaux de la DNUAF	
A.3. Rôle des Comités Nationaux de l'Agriculture Familiale	
Niveau régional	16
B.1. État d'avancement de l'élaboration des plans d'action régionaux/sous-régionaux de la DNUAF	
B.2. Rôle des Organisations Régionales d'Agriculture Familiale:	
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	18



INTRODUCTION

Contexte

Le Forum Rural Mondial (FRM), en collaboration avec la FAO, réalise un exercice permanent de cartographie afin de collecter et partager des informations sur les processus nationaux, sous-régionaux et régionaux pour la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF) 2018-2029 à travers l'élaboration des plans d'action nationaux, régionaux et sous-régionaux de la DNUAF.

Le 20 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la [résolution 72/239, qui a déclaré 2019-2028 Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale \(DNUAF\)](#), reconnaissant l'énorme contribution de l'agriculture familiale à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le rôle des exploitations agricoles familiales dans l'amélioration de la nutrition et la garantie de la sécurité alimentaire mondiale, l'éradication de la pauvreté, l'élimination de la faim, la conservation de la biodiversité et la durabilité environnementale. La résolution encourage tous les États à développer, améliorer et mettre en œuvre des politiques publiques sur l'agriculture familiale, et à partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques d'agriculture familiale avec d'autres États.

La DNUAF 2019-2028 dispose d'un [Plan d'Action Global \(PAG\)](#) construit avec la participation des principales parties prenantes liées à l'agriculture familiale. L'un des principaux objectifs énoncés dans le PAG de la DNUAF est l'élaboration de 100 plans d'action nationaux d'agriculture familiale (PAN) par les gouvernements en concertation avec les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux (OA) et les plateformes multipartites de dialogue politique, y compris les Comités Nationaux de l'Agriculture Familiale. (CNAF). Le PAG comprend également un objectif de 5 plans d'action régionaux et de 7 plans d'action sous-régionaux d'agriculture familiale élaborés en concertation avec les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux. Les espaces régionaux et sous-régionaux peuvent apporter une contribution significative en promouvant la mise en œuvre de l'agenda de la DNUAF dans leurs pays membres.

Ce document est un rapport de synthèse sur l'état d'avancement de l'élaboration des plans d'actions nationaux, régionaux et sous-régionaux de la DNUAF à l'horizon 2022, et englobe des informations des différents CNAF et OA, des études de cas dans la définition des priorités pour la mise en œuvre des PAN, ainsi que des conclusions et recommandations. Le FRM a également produit des rapports de synthèse en 2020 et 2021, dans le cadre de la collaboration avec la FAO, et en 2019 de sa propre initiative.

Portée de l'analyse

La portée géographique de l'exercice de cartographie est la suivante :

Niveau régional : Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale, Proche-Orient et Afrique du Nord, Amérique latine et Caraïbes.

Niveau sous-régional : CEEAC / CEMAC, CEDEAO, Afrique de l'Est et du Sud ; ASEAN, SAARC en Asie ; îles du Pacifique ; SICA, MERCOSUR Élargi en Amérique latine et aux Caraïbes.

Niveau national: 61 pays :

- Afrique : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie.
- Asie et Pacifique : Birmanie, Cambodge, Bangladesh, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Mongolie, Népal, Philippines, Vietnam.
- Europe et Asie centrale : Albanie, Espagne, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Portugal, République tchèque.
- Amérique latine et Caraïbes: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Honduras, Mexique, Paraguay, Panama, Pérou, République dominicaine, Uruguay.

PROGRÈS

A. Niveau national

A.1. Etat d'avancement de l'élaboration des Plans d'Action Nationaux de la DNUAF

La DNUAF 2019-2028 a débuté avec une base très solide, fortement positionnée sur l'agenda international et avec des progrès significatifs réalisés au niveau national durant sa première année de mise en œuvre. **L'apparition de la pandémie de COVID-19 en mars 2020** a entraîné quelques mois tumultueux, marqués par l'urgence sanitaire, les mesures de distanciation sociale, les restrictions de mobilité, etc. qui ont ralenti les processus et le développement normal des activités de la DNUAF. Cependant, après ces premiers moments, un scénario comportant d'énormes défis s'est ouvert, comprenant également de nouvelles opportunités pour l'agriculture familiale et la Décennie. **Les processus d'élaboration des PAN ont non seulement repris, mais ont été fortement combinés avec la réponse à la COVID-19 et les débats**

en cours sur la réalisation des ODD, les systèmes alimentaires durables et le changement climatique.

En 2022, des progrès notables ont été enregistrés dans un certain nombre de pays, en particulier grâce à un soutien et à une collaboration solides entre les principaux acteurs clés pour positionner la DNUAF au sommet de l'agenda politique. Cependant, le rythme global d'avancement dans l'élaboration des plans d'action nationaux est encore lent pour atteindre l'objectif de 100 PAN prévu dans le PAG DNUAF :

Plans d'action nationaux de la DNUAF

ÉTAT DE PROGRÈS - OCTOBRE 22	NOMBRE	PAYS
PAN adoptés	12	<i>Brésil, Costa Rica, Gambie, Indonésie, Kirghizistan, Népal, Panama, Pérou, Philippines, République dominicaine, Sierra Leone, Tunisie</i>
Processus de rédaction du PAN	13	<i>Albanie, Burkina Faso, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Espagne, Gabon, Kenya, , Madagascar, Mali, Moldavie, Portugal, République démocratique du Congo, Togo</i>
Mobilisation des parties prenantes	28	<i>Argentine, Bangladesh, Bolivie, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Colombie, El Salvador, Équateur, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Inde, Japon, Kazakhstan, Laos, Mexique, Niger, Nigéria, Ouganda, Paraguay, République centrafricaine, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Uruguay</i>
TOTAL	53	

Base de données du FRM

En juin 2022, un nouveau plan d'action national de la DNUAF a été adopté en Tunisie. Dans le cadre de la collaboration pour élaborer un projet de Plan d'action national pour l'agriculture familiale, un travail capillaire a été mené par l'UTAP avec l'appui de la FAO, pour mener des consultations au niveau local et développer une approche basée sur la collaboration interministérielle. Une structure articulée a été mise en place pour assurer l'implication et la participation des acteurs concernés au niveau national et local, avec la création : d'une équipe de coordination nationale (UTAP, ministère de l'Agriculture, ministère des Ressources hydrauliques et de la Pêche, ministère des Affaires sociales et Société Civile, Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Union Nationale de la Femme Tunisienne) ; un comité national de pilotage de la DNUAF composé de représentants des ministères ainsi que des représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, du développement, des finances et des OSC, des départements gouvernementaux et non gouvernementaux et des institutions spécialisées dans la jeunesse, les femmes et les

personnes âgées sont membres de ce comité. Au niveau local, 4 comités régionaux de la DNUAF ont été créés pour mobiliser les acteurs régionaux autour de la DNUAF et pour aider à la préparation du PAN dans leurs régions. Des coalitions régionales et nationales d'agriculteurs familiaux, comprenant des organisations professionnelles d'agriculture familiale ainsi que la société civile, ont également été créées pour préparer et opérationnaliser une stratégie de communication et de plaidoyer pour la mise en œuvre du PAN. En outre, le PAN a été intégré dans le Plan national de développement triennal (2023-2025) de la Tunisie.

En octobre 2022, le **Plan d'action national pour le développement de l'agriculture familiale en République kirghize pour 2023-2028 a été approuvé** par ordre du ministère de l'Agriculture. Depuis 2019, le Comité national de la société civile sur l'agriculture familiale de la République kirghize (CNAF de la SC) a organisé plusieurs événements pour promouvoir la DNUAF et l'élaboration d'un PAN au Kirghizistan. En 2021, avec le soutien du FRM/UE et de la FAO, le CNAF de la SC a élaboré une proposition de PAN dans un processus inclusif avec des consultations régionales et un dialogue politique multipartite avec le gouvernement, les parlementaires, les OSC, etc. Le CNAF de la SC a obtenu l'engagement et le leadership des autorités gouvernementales. Un groupe de travail national interagences (IAWG) a été créé par le ministère de l'agriculture en décembre 2021 pour servir de plate-forme de dialogue entre les organisations paysannes et les autorités publiques dans le processus d'élaboration du PAN, ayant pour résultat l'approbation du PAN par ordre du ministère de l'agriculture en 2022.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres processus d'élaboration des PAN en 2022, tels que :

- **République démocratique du Congo:** suite au discours du Président de la RDC, M. Félix Tshisekedi, lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (septembre 2021), confirmant officiellement l'adhésion de la RDC à la DNUAF, ont été menées une série d'activités avec l'appui du CNAF et de la FAO pour préparer le PAN. En novembre 2022, un atelier se tiendra avec les principaux agents pour garantir la validation technique finale et préparer l'endossement politique de ce document par le gouvernement.
- **Gabon:** fin juillet 2022, le PAN a été validé lors d'un atelier national, avec la présence de plusieurs ministères sectoriels, de la CEEAC et de la CEMAC, de la FAO et de tous les membres du CNAF. Un comité de pilotage a été mis en place pour organiser, suivre et mettre en œuvre le PAN présidé par le Ministère de l'Agriculture. Le CNAF travaille sur le projet de décret qui sera présenté au ministre de l'agriculture pour la reconnaissance officielle du PAN et du comité de pilotage de la DNUAF. Le PAN a été pris en compte dans le volet agricole du "Plan d'Accélération de la Transformation (PAT)", qui est le



plan triennal (2021-2023) de relance économique du pays. Une table ronde des donateurs devrait être organisée en décembre 2022.

- **Portugal:** la Confederacao Nacional da Agricultura (CAN) et Actuar, en coordination avec le gouvernement, ont mené un processus participatif pour construire un plan d'action national de la DNUAF pour le Portugal, dans les axes du PAG de la DNUAF. Des débats nationaux/locaux ainsi que des débats spécifiques sur les différents piliers ont été organisés à travers le pays, avec des agriculteurs et agricultrices, des universitaires, le gouvernement, des institutions publiques et d'autres ONG. En juillet 2022, un plan d'action consensuel a été lancé pour stimuler le dialogue politique et améliorer l'environnement politique en faveur de l'agriculture familiale au Portugal.
- **Espagne :** le CNAF a préparé une proposition de PAN qui a été présentée pour discussion aux 5 ministères concernés (Agriculture et Élevage, Affaires étrangères, Transition écologique, Affaires sociales et Consommation) lors de différentes réunions tenues en 2022. Cette proposition de document de PAN des OSC vise à servir de base au dialogue politique et améliorer les cadres de soutien à l'agriculture familiale en Espagne. Les ministères ont accueilli favorablement la proposition du PAN, ont formulé leurs commentaires, qui ont été intégrés, et exprimé leur volonté de poursuivre le dialogue sur le sujet avec le CNAF. Un événement de lancement est prévu en décembre 2022 - janvier 2023.
- **Togo :** suite à l'atelier national tenu à Lomé fin novembre 2021 pour présenter et valider le projet de PAN, le Comité National de Coordination (Ministères, CNAF, FAO, etc.) a organisé une retraite de 2 jours les 17 et 18 mars 2022 pour réfléchir aux modifications du PAN issues de l'atelier national et du plan de travail 2022. Avant la fin du premier trimestre 2023, l'atelier national de lancement du PAN et une table ronde des donateurs seront organisés.

De nouveaux processus d'élaboration ont démarré en 2022 dans plusieurs pays, dont le Mali, la Moldavie et le Sénégal :

- **Mali :** À travers plusieurs ateliers, les principaux acteurs du secteur agricole (Ministère de l'Agriculture, organisations de la société civile, dont les organisations de femmes et de jeunes, bailleurs de fonds) ont été impliqués dans le processus de la DNUAF et ont travaillé afin d'échanger et de s'accorder sur les grandes orientations des 7 piliers du futur plan d'action national. Une première version du PAN a été préparée et il est prévu qu'elle soit validée lors d'un prochain atelier national.

- **Moldavie** : un atelier national de lancement pour la préparation du PAN s'est tenu en mai 2022, suivi de l'évaluation du cadre politique, juridique et institutionnel lié à l'agriculture familiale et de diverses consultations des parties prenantes aux niveaux régional et national. Un deuxième atelier national sur la validation du PAN final est prévu au premier trimestre 2023.
- **Sénégal** : le processus de mobilisation a permis de sensibiliser les principaux acteurs qui ont exprimé leur motivation à soutenir le processus et à honorer l'engagement du Sénégal auprès des Nations Unies. Le Ministère de l'Agriculture a soutenu et animé une première réunion tripartite (Ministère de l'Agriculture MAERSA-PTFFAO-Société Civile Rurale) afin de promouvoir la collaboration et le partenariat autour de la mise en œuvre des engagements post-sommet sur les systèmes alimentaires et la DNUAF. Parmi les points identifiés lors des discussions figurait la mise en place d'un cadre d'animation, comité de pilotage, pour faciliter le processus d'élaboration de PAN.

De nouveaux pays se connectent également à la DNUAF, tels que la Moldavie (expliquée ci-dessus), le Kazakhstan (étapes initiales d'évaluation des cadres institutionnels pour soutenir l'agriculture familiale), le Chili, l'Argentine et l'Uruguay (tous trois ayant des antécédents exceptionnels en matière de politiques d'agriculture familiale).

Les progrès réalisés dans plusieurs pays au cours de l'année 2022 **confirment la pertinence de la DNUAF** dans les réponses nationales aux grands défis auxquels sont confrontés les pays et l'agriculture familiale aujourd'hui (insécurité alimentaire, pauvreté, durabilité des systèmes alimentaires et changement climatique, etc.). Dans le même temps, ils montrent que la coordination et la collaboration entre les principales parties prenantes est fondamentale pour la réalisation des plans d'action nationaux de la DNUAF. Il est nécessaire de **démultiplier les acquis et de renforcer les engagements** pour accélérer la mise en œuvre de la DNUAF et atteindre l'objectif des 100 Plans d'Action Nationaux.

A.2. Études de cas : définition des priorités pour la mise en œuvre des plans d'action nationaux de la DNUAF

La mise en œuvre des **Plans d'Action Nationaux de la DNUAF** a **stimulé l'amélioration des cadres politiques et institutionnels** d'appui à l'Agriculture Familiale dans plusieurs pays. A titre d'exemple, en **République dominicaine**, de nouveaux projets de loi sur l'agriculture familiale et les marchés publics sont en cours de discussion au parlement et divers programmes ont été développés pour mettre en œuvre le plan. Le **Panama** a fait des progrès notables dans la caractérisation et l'intégration de l'agriculture familiale et la mise en œuvre de la loi sur l'agriculture familiale à travers la création d'un fonds pour l'agriculture familiale, l'accès aux marchés et la création d'un label d'agriculture familiale, des programmes d'achats publics et d'alimentation scolaire, entre autres.

Au fur et à mesure que de plus en plus de PAN sont adoptés, une plus grande attention doit être accordée pour **doter les PAN des budgets et des instruments nécessaires à leur mise en œuvre**. Dans certains pays où les PAN sont approuvés ou à un stade avancé de rédaction, les principales parties prenantes se sont mises d'accord sur **des actions prioritaires spécifiques** pour faire avancer la mise en œuvre du plan d'action. Voici **quelques exemples illustratifs**.

Costa Rica:

Au Costa Rica, les institutions de l'État, les organisations d'agriculture familiale, en collaboration avec le CNAF et d'autres parties prenantes, ont convenu d'un ensemble **d'actions stratégiques prioritaires pour mettre en œuvre le Plan d'action national pour l'agriculture familiale 2020-2030**:

1. Extension du programme sectoriel de formation des agents de vulgarisation rurale (Pilier 5) ;
2. Programme de promotion des bonnes pratiques agricoles et de pêche en AF (Pilier 5) ;
3. Système d'information : système de registre de l'agriculture familiale et certification des produits (Piliers 1 et 5) ;
4. Renforcement des filières alimentaires basées sur la valorisation agricole et culturelle des populations afro-descendantes et autochtones (Piliers 5 et 7) ;
5. Développement de mécanismes financiers accessibles pour l'agriculture familiale (Pilier 6) ;
6. Mise en œuvre de la stratégie de communication et de gestion des connaissances pour l'agriculture familiale (Pilier 1) ;
7. Renforcement des organisations d'agriculture familiale pour leur intégration dans les programmes de commande publique et de développement commercial (Piliers 4 et 5) ;
8. Programme agrobiodiversité pour la sécurité alimentaire en AF (Pilier 6) ;
9. Programme de formation entrepreneuriale et commerciale pour l'entrepreneuriat innovant des femmes et des jeunes agriculteurs et agricultrices familiaux (Piliers 2, 3 et 5) ;
10. Programme d'échange d'expériences, de connaissances et d'associativité au niveau entrepreneurial et institutionnel en AF (Piliers 4 et 5) ;
11. Programme de production adaptée au climat pour les femmes dans les territoires vulnérables (Piliers 3 et 6) ;
12. Promotion de l'AF pour la sécurité alimentaire au niveau local à travers les communes (Piliers 6 et 7) ;
13. Amélioration du cadre légal d'appui à l'agriculture familiale (Pilier 1).

Un portefeuille de projets est en cours d'élaboration pour mobiliser des ressources et mettre en œuvre des actions prioritaires sous la coordination du Ministère de l'Agriculture, en charge de l'animation du PAN. Les principaux acteurs impliqués

(ministères, CNAF, gouvernements locaux, FAO, etc.) mènent une série d'actions coordonnées pour mettre en œuvre le portefeuille de 13 projets définis, dont :

- Actions pilotes pour mettre en œuvre le projet n°6 sur la stratégie de communication de l'agriculture familiale sur le thème des semences, des gouvernements locaux et de l'agriculture familiale et de la recarbonisation des sols.
- Diagnostic de la situation des foires et marchés de l'agriculture familiale pour mettre en œuvre le projet n°7 sur le développement commercial de l'agriculture familiale.
- Conventions et engagements conclus avec 4 communes et 2 comités régionaux pour articuler des actions en faveur de l'agriculture familiale dans le cadre du projet #12 de promotion de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire au niveau local à travers les communes.
- Élaboration d'un manuel pour les femmes entrepreneures dans le cadre du projet #9 pour l'entrepreneuriat innovant des femmes et des jeunes agriculteurs et agricultrices familiaux.

Espagne:

En Espagne, le CNAF s'est accordé sur des actions prioritaires. Le document de proposition du PAN met en avant un **Décatalogue de dix mesures** pour soutenir l'Agriculture Familiale dans le pays :

Proposition PAN DNUAF- Décatalogue de l'agriculture familiale en Espagne

1. Pacte d'Etat pour l'Agriculture Familiale qui conduit à la reconnaissance et à la priorisation adéquate du métier d'agriculteur et d'agricultrice (Pilier 1) ;
2. Création d'un Observatoire de l'Agriculture Familiale qui permet l'évaluation des politiques publiques, le dialogue avec la société et l'information sur les tendances du secteur (Pilier 1) ;
3. Des changements législatifs qui facilitent l'égalité des genres dans toutes les dimensions, publiques et internes à l'Agriculture Familiale (Pilier 3) ;
4. La législation nationale et régionale et l'aménagement du territoire prennent en compte les besoins des jeunes et la durabilité générationnelle (Piliers 1 et 3) ;
5. Promotion des associations, coopératives et autres entités de l'économie sociale et collaborative qui fournissent des produits et services dans les zones rurales (Pilier 5);
6. Mise en œuvre effective de la loi sur la chaîne alimentaire, y compris son suivi et son évaluation (pilier 6) ;
7. Un accompagnement efficace et une simplification administrative pour faciliter les

- procédures d'investissement, les demandes d'aides, l'application des réglementations environnementales et autres exigences (Pilier 1) ;
8. Intégration des besoins de l'AF dans les agendas de recherche de l'AEI, des universités, du CSIC et des instituts de recherche agro-alimentaire (Pilier 1) ;
 9. Programme de digitalisation adapté aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des exploitations agricoles et des petites et moyennes entreprises agroalimentaires (Pilier 4) ;
 10. Campagne de communication soutenue dans la durée sur le sens et l'apport de l'agriculture familiale, dans le cadre de la DNUAF et de l'Agenda du Développement Durable (Pilier 1).

Dans d'autres pays, les principales parties prenantes (ministères, CNAF, FAO, FIDA, etc.) ont également priorisé les actions de leur PAN, comme le Comité National de Pilotage (CNP) de la DNUAF de **Côte d'Ivoire** qui envisage d'opérationnaliser la mise en place du conseil d'orientation agricole prévu par la loi d'orientation agricole (pilier 1), de renforcer la stratégie d'extension de la protection sociale aux acteurs de l'agriculture familiale (pilier 5), et d'inscrire l'agroécologie dans les programmes des centres de formation et de recherche agricole (pilier 6).

Au **Togo**, le CNP privilégie la mise en œuvre des actions du PAN liées à la petite irrigation et à l'agroécologie :

- Accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de l'Agriculture Biologique et de l'Agroécologie (Pilier 1)
- Développer des programmes de recherche sur les pratiques agroécologiques paysannes (Pilier 7)
- Intégrer systématiquement l'agroécologie dans les programmes de formation agricole au Togo (Pilier 7).

Le CNAF de **Madagascar**, en consensus avec le Ministère de l'Agriculture, a priorisé des actions axées sur l'accès à la terre des agriculteurs et agricultrices familiaux (Piliers 1, 4 et 5), la professionnalisation des organisations de producteurs : accès aux financements, matériels et intrants, assistance technique, renforcement des capacités pour l'agriculture familiale, mécanisation (Pilier 4) et reconnaissance des droits des femmes et leur accès aux moyens de production (Pilier 3).

Dans plusieurs autres pays, comme le **Sierra Leone** et la **Tunisie**, notamment, le document du PAN prévoit la mise en place de comités de coordination, composés des ministères et organismes concernés, CNAF, FAO, FIDA, partenaires au développement, etc., afin de coordonner et suivre la mise en œuvre du PAN.

Cette **expérience accumulée dans le développement et la mise en œuvre des plans d'action de la DNUAF** apporte des **éléments très intéressants dans la perspective de**



partage des connaissances et d'intensification du développement des plans d'action de la DNUAF dans d'autres pays et régions.

A.3. Rôle des Comités Nationaux de l'Agriculture Familiale

En coordination avec les gouvernements, les organisations des agriculteurs et agricultrices familiaux (OAF), la FAO, le FIDA et d'autres organismes, les Comités Nationaux d'Agriculture Familiale (CNAF) jouent un rôle fondamental dans la promotion, la conception et la mise en œuvre des Plans d'action et autres politiques de soutien de l'agriculture familiale.

Le nombre d'agents impliqués dans les CNAF ne cesse de croître. Selon la base de données du FRM, il existe actuellement **45 CNAF en Afrique, Asie-Pacifique, Europe et Amérique Latine, qui regroupent plus de 2 625 OAF, ONG, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc. Au moins 1 853 membres des CNAF sont des organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux.**

Les CNAF mènent un large éventail d'activités dans le but de mobiliser les agents clés dans la préparation et la mise en œuvre des PAN : i) réunions, ateliers et campagnes de communication afin d'informer sur la DNUAF 2019-2028 et impliquer la société civile, les organisations de producteurs, les institutions publiques et agences de coopération dans l'élaboration des plans ; ii) mise en place de comités conjoints de coordination multipartite pour préparer les PAN ; iii) définition d'une feuille de route commune et de la méthodologie d'élaboration des PAN ; iv) organisation de forums de dialogue sur les politiques et de consultations multipartites et rédaction du PAN, v) conception des termes de référence et d'outils de suivi et d'évaluation ; vi) forums multipartites afin de coordonner la mise en œuvre du PAN vii) campagnes de communication pour la diffusion du PAN, entre autres activités au sein d'un agenda très intense.

Fortes de cette grande mobilisation, les CNAF ont largement contribué à de nombreuses démarches du PAN et d'autres démarches de politiques publiques de soutien à l'agriculture familiale dans le cadre de la DNUAF (plusieurs d'entre eux expliqués dans la section ci-dessus). **Voici quelques exemples qui illustrent la contribution apportée par les CNAF au cours des derniers mois de 2021 et en 2022:**

- **CNAF du Costa Rica:** Le CNAF (REDCAF) a organisé divers forums afin d'impliquer les gouvernements locaux dans la mise en œuvre du PAN. Ainsi, des conventions et engagements ont été conclus avec 4 communes et 2 comités régionaux dans le but d'articuler des actions en faveur de l'agriculture familiale dans le cadre du PAN.
- **CNAF de la République dominicaine:** l'Articulación Nacional Campesina (ANC), membre du CNAF, a convoqué 6 ateliers régionaux (6-12 février 2022) pour

examiner le plan opérationnel et définir les besoins et les priorités pour 2022 dans le cadre du PAN.

- **CNAF de la République Démocratique du Congo:** depuis 2020, le CNAF de la RDC (CNPAF) organise différentes réunions et ateliers pour informer et sensibiliser les acteurs nationaux sur la DNUAF et l'intérêt du pays à développer un agenda spécifique sur l'Agriculture Familiale. Le CNAF a renforcé le dialogue avec les plus hautes instances gouvernementales, la DNUAF étant publiquement soutenue par le Président de la République. Le CNAF a travaillé sur une première proposition de PAN, encourageant la participation des principaux acteurs nationaux à ce processus, et reste très active pour que le PAN soit officiellement adopté et mis en œuvre par le gouvernement.
- **CNAF de l'Equateur:** le CNAF (CNAFCC-Ec) a développé une campagne de communication sur la DNUAF (préparation de matériel pédagogique, ateliers de formation pour les journalistes, accords avec les radios, portail web et réseaux sociaux) et a mené un processus participatif pour identifier les besoins et propositions des organisations paysannes locales à intégrer dans le PAN. Le document de proposition a été présenté aux entités gouvernementales, à la FAO, à l'UE, aux partenaires de coopération, aux membres du Comité technique, etc. comme un apport afin de relancer le processus d'élaboration d'un PAN dans le pays avec le nouveau gouvernement.
- **CNAF du Gabon:** Le CNAF (CNPAF) a tenu plusieurs réunions bilatérales avec le Ministère de l'Agriculture, la FAO et le FIDA, avant d'organiser un atelier national multi-acteurs pour présenter la DNUAF et mettre en place le Comité National de Coordination (CNC) du PAN. Le CNAF a travaillé sur une proposition de feuille de route du PAN qui a été présentée au CNC et validée. Le CNAF a préparé un premier projet de PAN et l'a présenté aux membres du CNC, comme base de discussion. Le CNAF joue un rôle important au sein du CNC afin de mener à bien cette démarche.
- **CNAF de l'Indonésie:** le CNAF a organisé 2 forums nationaux multipartites avec la participation de divers organismes et ministères, la FAO et le FIDA pour coordonner les actions et impliquer les autres ministères concernés (village, environnement, planification) dans la mise en œuvre du PAN. Le CNAF a conçu un outil de suivi et d'évaluation du PAN qui a été discuté et partagé avec l'Agence alimentaire, la FAO et les trois ministères. Le CNAF a mené une campagne de communication sur la DNUAF et le PAN. Il a également stimulé la mise en œuvre du PAN au niveau régional/district et est parvenu à un accord entre les ministères, les autorités locales et le Comité

régional d'agriculture familiale dans le but de favoriser les synergies dans la mise en œuvre du PAN dans le district de Blitar, Java oriental.

- **CNAF du Kenya:** le CNAF a mobilisé son réseau pour préparer un projet de PAN comme base de discussion et a établi une collaboration avec l'équipe genre de la FAO afin d'améliorer la perspective de genre. Le CNAF a également réussi à susciter l'intérêt du Ministère de l'Agriculture dont les représentants ont participé à un atelier national ayant pour objectif de co-construire le PAN. Le CNAF continue de mobiliser les parties prenantes pour garantir la constitution du Comité National de Pilotage de l'Agriculture Familiale qui comprend la FAO, le FIDA, des représentants du gouvernement, etc.
- **CNAF du Kirghizstan:** le CNAF kirghize de la société civile a élaboré un PAN dans le cadre d'un processus inclusif avec des consultations régionales et un dialogue politique entre les acteurs clés tels que le gouvernement, les parlementaires, les OSC, etc. Le CNAF est parvenu à la création d'un groupe de travail inter-agences (IAWG) dirigé par le ministère de l'Agriculture. La proposition du PAN a été discutée et validée par l'IAWG. Le projet de PAN a été affiné et discuté lors d'une deuxième série de consultations régionales en vue de son approbation finale et d'une communication publique plus large. Le CNAF assure le secrétariat de l'IAWG.
- **CNAF de Madagascar:** le CNAF de Madagascar a développé une excellente collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et d'autres acteurs clés, obtenant leur pleine participation à la construction du PAN. Le CNAF a organisé un large processus de concertation au niveau régional, impliquant de nombreux acteurs de terrain et plusieurs ateliers et réunions de travail pour construire et améliorer le PAN. Le CNAF a organisé le lancement de la DNUAF en décembre 2021, en collaboration avec le gouvernement, et a engagé un dialogue en 2022 avec le ministère de l'Agriculture sur le mécanisme d'approbation officielle du PAN.
- **CNAF du Mali:** le CNAF essaie de promouvoir la DNUAF depuis 2020, malgré les restrictions Covid et la crise politique dans le pays. Au cours du deuxième semestre 2022, il a organisé 3 ateliers pour mobiliser les principales parties prenantes maliennes et engagé un consultant afin de produire une première proposition de PAN basée sur les résultats des ateliers. Il est prévu que cette proposition soit validée lors d'un prochain atelier national qui sera organisé par le CNAF.
- **CNAF des Philippines:** le CNAF (ARDKPP) a mené diverses activités pour l'opérationnalisation du PAN adopté. Le CNAF a ainsi notamment, i) contribué

à la conception et à la production des outils de profilage et de l'étude de référence, en partenariat avec la cellule focale gouvernementale, la DA-ATI ; ii) préparé le plan de communication du PAN et mené une campagne de communication pour diffuser le PAN ; iii) et mené des consultations sectorielles afin d'avancer vers la formation du CNAF présidée par le Président de la République.

- **CNAF du Sénégal:** après une période de réflexion de deux ans au cours de laquelle ont été échangées des informations avec la FAO, le FIDA et le gouvernement sur le développement de la DNUAF, le CNAF (GDSP) a progressivement élaboré une stratégie solide pour mettre en œuvre la DNUAF avec les principaux agents du secteur agricole au Sénégal. Un Comité de pilotage a été formé, dont les membres sont également impliqués dans d'autres processus centraux pour l'agriculture familiale sénégalaise. Lors de la quatrième réunion des CNAF africains en octobre 2022, le CNAF a organisé une table ronde nationale sur la DNUAF, avec la participation du ministère de l'Agriculture, de la FAO et du FIDA.
- **CNAF du Togo:** le CNAF du Togo (PNAFAT) a favorisé le dialogue sur la DNUAF avec plusieurs acteurs clés et a pu les impliquer pleinement dans le processus de construction et de validation du PAN. Un Comité National de Coordination (CNC) du PAN a été constitué, avec la participation de divers ministères, la FAO, le FIDA et le CNAF. Le projet de PAN a été construit à travers un large processus de consultation et a été validé en novembre dernier lors d'un atelier national. Le CNC a récemment travaillé pour finaliser le PAN de la DNUAF et le processus de mise en œuvre sera présenté pour discussion avant la fin de 2022.
- **CNAF de Tunisie:** le CNAF a promu la DNUAF auprès de différents ministères et autres partenaires et est parvenu à les impliquer dans la construction du PAN, à travers la constitution d'un CNC actif. Le CNAF a organisé plusieurs ateliers régionaux afin de recueillir les priorités et les points de vue des acteurs de terrain dans la perspective de la construction de plans d'action régionaux. Ceux-ci ont servi à préparer le PAN de la DNUAF, qui a été présenté pour amélioration technique lors d'un atelier national organisé par le CNAF fin décembre 2021. L'atelier de validation s'est tenu en juin 2022, où la CNAF a invité tous les principaux acteurs nationaux.

Dans la plupart des cas présentés, les activités des CNAF ont été soutenues **par différentes initiatives de l'UE, de la FAO, du FRM, de l'ILC, du FIDA, etc.** Avec un grand succès, toutes ces initiatives démontrent que **l'appui institutionnel, technique et financier apporté aux CNAF a un rôle de catalyseur clé dans la stimulation du dialogue politique et des processus des PAN.**

B. Niveau régional

B.1. État d'avancement de l'élaboration des plans d'action régionaux/sous-régionaux de la DNUAF

Plusieurs organisations intergouvernementales régionales, la FAO, le FIDA, les organisations paysannes régionales - AFA, COPROFAM, PDRR, PROPAC, ROPPA- et différents partenaires promeuvent la mise en œuvre de la DNUAF et l'élaboration de plans d'action régionaux/sous-régionaux (PAR).

L'objectif sur les plans d'action régionaux et sous-régionaux établi dans le PAG progresse à un rythme considérable. Actuellement, **1 plan régionaux et 2 plans d'action sous-régionaux ont été élaborés, 1 plan d'action sous-régional est en cours d'élaboration** et des **efforts de mobilisation** sont réalisés afin de promouvoir des plans dans **2 autres sous-régions** :

Plans d'action régionaux/sous-régionaux de la DNUAF

	Octobre-2022
<i>ÉLABORES</i>	Proche-Orient et Afrique du Nord (NENA) Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)
<i>EN ELABORATION</i>	Marché commun du Sud (MERCOSUR)
<i>MOBILISATION</i>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)

Base de données du FRM

En 2022, des **progrès significatifs** ont été réalisés dans l'élaboration des plans d'action régionaux/sous-régionaux, **avec 2 nouveaux plans d'action sous-régionaux de la DNUAF** produits dans le cadre du Système d'intégration centraméricain (SICA) et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), respectivement :

- Conseil agricole centraméricain (CAC) du **Système d'intégration centraméricain (SICA)**: le Conseil des ministres du CAC a approuvé le plan d'action de la DNUAF pour la région SICA (mars 2022). Le plan est le résultat d'un processus multipartite mené conjointement par la SECAC, le PDRR, la FAO et le FIDA. Des progrès ont été réalisés dans les différentes actions prioritaires pour chaque pilier. Au cours du dernier trimestre 2022, une série de réunions

ont été organisées, réunissant des représentants du Groupe technique de développement rural et de l'AF (constitué de représentants des ministères de l'agriculture), du PDRR, de la FAO, du FIDA, du SICA-CAC, de l'IICA, FRM et autres parties prenantes pertinentes dans la région. Du 8 au 10 novembre, une réunion régionale du SICA sur l'agriculture familiale s'est tenue en République dominicaine pour examiner les progrès de la mise en œuvre de la DNUAF aux niveaux régional et national.

- **Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC):** le plan d'action de la DNUAF pour la région SAARC a été finalisé après un processus de consultation multipartite mené par le Centre agricole du SSARC, l'AFA, la FAO et l'Alliance coopérative internationale-Asie-Pacifique. Le Plan régional a été publié en mars 2022. Les efforts visent désormais à assurer sa mise en œuvre et à stimuler les processus du PAN de la DNUAF dans les pays de la région SAARC.

Le processus d'élaboration du Plan d'action sous-régional de la DNUAF du Marché commun du Sud (MERCOSUR) a avancé régulièrement en 2022 :

- Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale (REAF) du **Marché commun du Sud (MERCOSUR):** pendant la présidence *pro tempore* du Brésil 2021, le Comité de pilotage REAF-MERCOSUR pour la DNUAF a été formé, avec la présence de représentants des gouvernements d'Argentine, du Brésil, du Paraguay, Uruguay, Chili, ainsi que de la COPROFAM et de la FAO RLC. L'initiative de former un groupe (public-privé) pour suivre le processus de construction d'un Plan d'action sous-régional de la DNUAF a été reconnue. Le groupe avance sur les activités convenues pour rédiger le plan. La première semaine de décembre, une conférence régionale de haut niveau sur la DNUAF s'est tenue au Chili. L'événement s'est terminé par la lecture de la Déclaration de Santiago, qui appelle à intensifier les efforts pour renforcer l'agriculture familiale et mettre en œuvre la DNUAF dans la région. Le pays a également accueilli le XXXVII REAF au même moment sous la présidence *pro tempore* de l'Uruguay. Les délégations présentes ont signé la Charte de Santiago pour la mise en œuvre de la DNUAF dans le Mercosur élargi. De même, une proposition de recommandation sur la DNUAF pour le Mercosur a été faite pour être présentée au niveau ministériel pour approbation.

Enfin, en 2022, les efforts de mobilisation pour le développement du PAR ont été relancés dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Les démarches qui avaient été entreprises ont été totalement interrompues en raison de la pandémie de COVID-19 et n'avaient pas encore été reprises.

- **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO):** Le ROPPA a créé un groupe de travail ouest-africain sur la DNUAF réunissant les

principaux réseaux d'agriculteurs de la région pour construire une stratégie d'engagement dans le cadre de la CEDEAO. Le ROPPA a organisé un événement régional de haut niveau sur l'agriculture familiale en décembre 2022 où les enjeux de la DNUAF ont été discutés.

- **Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC):** en 2019, la CEEAC et la PROPAC avaient co-organisé un atelier régional afin de définir une feuille de route et rédiger le plan d'action régional, en collaboration avec des représentants du gouvernement, de la société civile, de la CEMAC, de la FAO et du FIDA. La pandémie de Covid-19 avait bloqué le processus. En 2022, le dialogue entre la PROPAC et la CEEAC a repris, aboutissant à un accord pour réviser la feuille de route du PAR, dans un premier temps.

B.2. Rôle des Organisations Régionales d'Agriculture Familiale :

Les Organisations régionales d'agriculteurs et d'agriculteurs familiaux (OAF) organisent de multiples forums, événements, campagnes de communication afin de stimuler le dialogue politique et la collaboration entre les parties prenantes dans le but de mettre en œuvre l'agenda de la DNUAF dans leurs régions.

Les OAF jouent un rôle très actif dans la **promotion du dialogue régional sur les politiques et l'élaboration de plans d'action sous-régionaux de la DNUAF** : actuellement, le PDRR en Amérique centrale auprès de la SICA-CAC, la COPROFAM au sein de la REAF-Mercosur, AFA avec la SAARC, le ROPPA dans le cadre de la CEDEAO et la PROPAC auprès de la CEEAC. Ces OAF régionales, en collaboration avec les organisations intergouvernementales régionales, la FAO, le FRM et plusieurs partenaires dans chaque région (FIDA, IICA, Alliance coopérative internationale, etc.) co-organisent des événements et des consultations, participent à des comités de rédaction, articulent les propositions de la SC et stimulent la participation des gouvernements et autres acteurs concernés pour l'adoption et la mise en œuvre des plans d'action sous-régionaux.

En plus de cela, les OAF régionales jouent également un rôle très important en soutenant leurs membres dans la promotion du dialogue politique et l'élaboration des plans d'action nationaux de la DNUAF et d'autres politiques en faveur de l'agriculture familiale. **Avec leurs membres nationaux, les OAF régionales (PDRR, COPROFAM, ROPPA, PROPAC, ESAFF, UMNAGRI, PIFON, AFA) contribuent au dynamisme des CNAF et autres plateformes de dialogue politique sur l'AF dans le cadre de la DNUAF dans au moins 41 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie-Pacifique.**

En particulier, avec leurs membres nationaux qui jouent un rôle clé dans les CNAF/autres plates-formes, les OAF régionales **promouvent l'élaboration ou la mise en œuvre de plans d'action nationaux** dans des pays tels que le Costa Rica, la République dominicaine et le Panama (PDRR) ; Paraguay, Brésil et Pérou



(COPROFAM); Sénégal, Burkina Faso, Mali et Togo (ROPPA) ; Burundi, Cameroun, Tchad, Congo Brazzaville, République Démocratique du Congo, Gabon et République Centrafricaine (PROPAC) ; Tunisie (UMNAGRI) ; Kenya (ESAFF); Inde, Indonésie, Philippines, Bangladesh, Cambodge, Kirghizistan et Laos (AFA).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En 2022, des progrès notables ont été réalisés dans plusieurs processus des plans d'action nationaux de la DNUAF grâce à un soutien et à une collaboration solides entre les principaux acteurs clés afin de positionner la DNUAF au sommet de l'agenda politique.

Deux **nouveaux plans d'action nationaux de la DNUAF ont été adoptés** en Tunisie et au Kirghizistan, étant les premiers PAN respectivement en Afrique du Nord et en Asie centrale. **Des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres processus d'élaboration des PAN**, tels que ceux de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Kirghizistan, du Portugal, de l'Espagne et du Togo, notamment. **De nouveaux processus d'élaboration ont débuté** en 2022 dans plusieurs pays, dont le Mali, la Moldavie et le Sénégal. Il existe également **de nouveaux pays qui sont connectés à la DNUAF**, tels que le Kazakhstan en Asie centrale, le Chili, l'Argentine et l'Uruguay, tous trois avec des antécédents exceptionnels en matière de politiques d'agriculture familiale. Cela fait un total de 53 pays où les principaux acteurs clés promeuvent l'agenda de la DNUAF.

Le rythme global des progrès dans l'élaboration des plans d'action nationaux est encore lent. Avec 12 PAN adoptés et 13 autres en cours d'élaboration à ce jour, il est nécessaire **d'intensifier ces réalisations positives et de renforcer les engagements** pour accélérer la mise en œuvre de la DNUAF et atteindre l'objectif de 100 plans d'action nationaux.

La mise en œuvre des **plans d'action nationaux de la DNUAF** a stimulé **l'amélioration des cadres politiques et institutionnels** en faveur de l'agriculture familiale dans plusieurs pays (par exemple, la République dominicaine, le Panama, entre autres). Il convient par conséquent d'accorder une plus grande attention à l'octroi aux PAN de ressources et instruments techniques et financiers nécessaires à leur mise en œuvre. Dans certains pays où les PAN sont approuvés ou à un stade avancé d'élaboration, les principales parties prenantes se sont mises d'accord sur des **actions prioritaires** concrètes pour faire avancer la mise en œuvre des plans d'action. Ce rapport présente quelques exemples illustratifs (Costa Rica, Espagne, Madagascar).

En coordination avec les gouvernements, les organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux (OAF), la FAO, le FIDA et d'autres agences, les Comités Nationaux de l'Agriculture Familiale (CNAF) jouent un rôle fondamental dans la promotion, la conception et la mise en œuvre des Plans d'action et autres politiques afin de soutenir l'agriculture familiale. Il existe **45**



CNAF en Afrique, Asie-Pacifique, Europe et Amérique Latine qui regroupent plus de 2 625 OAF, ONG, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc. Au moins 1 853 membres des CNAF sont des **organisations des agriculteurs et agricultrices familiaux** (base de données du FRM). En ce sens, l'accompagnement, tant technique que financier, est un élément clé pour la réussite de la DNUAF.

Les CNAF mènent un large éventail d'activités pour mobiliser les principaux acteurs clés dans l'élaboration et la mise en œuvre des PAN. À la suite de cette grande mobilisation, dans les derniers mois de 2021 et en 2022, les CNAF ont largement contribué aux différents processus du PAN et d'autres processus de politiques publiques de soutien à l'agriculture familiale dans le cadre de la DNUAF, notamment au Costa Rica, la République dominicaine, la République démocratique du Congo, l'Équateur, les Philippines, le Gabon, l'Indonésie, le Kenya, le Kirghizistan, Madagascar, le Mali, le Sénégal, le Togo et la Tunisie.

L'objectif sur les plans d'action régionaux et sous-régionaux établis dans le PAG progresse à un rythme considérable. Actuellement, **1 plan régionaux et 2 plans d'action sous-régionaux sont élaborés** (NENA, SAARC, SICA), **1 plan d'action sous-régional est en cours d'élaboration** (MERCOSUR) et il existe **des efforts de mobilisation** pour promouvoir des plans **dans 2 autres sous-régions** (CEDEAO, CEEAC).

En 2022, en particulier, **2 nouveaux plans d'action sous-régionaux de la DNUAF** ont été élaborés, respectivement dans le cadre du Système d'intégration centraméricain (SICA) et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC). **Le processus d'élaboration** du Plan d'action sous-régional de la DNUAF du Marché commun du Sud (MERCOSUR) **a avancé de manière soutenue**. Les **efforts de mobilisation** dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) **ont finalement été relancés** en 2022 après la pandémie de COVID-19.

Les OAF régionales jouent un rôle très actif dans la promotion du dialogue sur les politiques régionales et l'élaboration de plans d'action sous-régionaux de la DNUAF. Avec les organisations intergouvernementales régionales, la FAO et différents partenaires de chaque région (FIDA, IICA, Alliance coopérative internationale, etc.), les OAF régionales co-organisent des événements et des consultations, participent aux comités de rédaction, articulent les propositions des OAF, et stimulent la participation des gouvernements et autres parties prenantes clés pour l'adoption et la mise en œuvre des plans d'action sous-régionaux.

Avec leurs membres nationaux, les OAF régionales (PDRR, COPROFAM, ROPPA, PROPAC, ESAFF, UMNAGRI, PIFON, AFA) **contribuent également au dynamisme des CNAF et autres plateformes de dialogue politique sur l'AF** dans le cadre de la DNUAF dans au moins 41 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie-Pacifique. En particulier, à travers leurs membres nationaux qui jouent un rôle clé dans les CNAF/autres plates-formes, les OAF régionales **promeuvent l'élaboration ou la mise en œuvre de plans d'action nationaux** dans au moins 26 pays.



L'expérience accumulée dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux, régionaux et sous-régionaux de la DNUAF fournit des éléments très intéressants pour partager les connaissances et intensifier le développement des plans d'action de la DNUAF dans d'autres pays et régions. **Les appuis institutionnels, techniques et financiers apportés** aux CNAF, OAF, gouvernements, etc. à travers différentes initiatives de l'UE, de la FAO, du FRM, de l'ILC, du FIDA, de l'IICA et d'autres agences, ont été un catalyseur pour stimuler le dialogue politique et les processus de planification nationaux et sous-régionaux, avec un grand succès.

Les efforts doivent être redoublés afin de démultiplier les résultats obtenus, avec des actions visant : i) à renforcer le dialogue multi-acteurs sur l'Agriculture Familiale et la collaboration entre les gouvernements, les OA, les CNAF, la FAO, le FIDA, etc. ; ii) une mobilisation intensive des **ressources techniques et financières** pour appuyer la préparation et la mise en œuvre des Plans d'action de la DNUAF ; iii) et le **renforcement des capacités** des acteurs, notamment les organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux et les CNAF, à participer à l'élaboration des Plans d'action de la DNUAF, à suivre leur mise en œuvre et à diffuser les plans auprès des agriculteurs et agricultrices familiaux.